

BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONE

LUNDI 1 MARS 2021

Présent(s)	CORDIER Yves, DE JAEGHERE Laurence, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	ERAUD Alec, FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard
Absent(s) excusé(s)	DESMET Joelle

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général. Le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Calendrier Réunions Instances 1er Trimestre 2021 - Adoption Nouvelle Programmation	2
2. CA du 27 mars transformé en CA les 17 / 24 et 31 mars	2
3. AG 17 avril - Présentiel transformé en Distanciel	2
4. Projet de modifications Statutaires	3
5. Projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale	3
6. Projet d'ordre du jour du CA du 17 mars 2021	4
7. Projet d'ordre du jour du CA du 24 mars 2021	4
8. Ligue Bretagne - Représentants des Clubs - Nominations Hors Délais - Enregistrement dérogation exceptionnelle	4
9. Organigramme Instances :	5
10. Évolutions du Calendrier des Épreuves Nationales 2021	5
11. Proposition d'évolutions de la Réglementation des Épreuves Nationales	6
12. Proposition de la Grille de Prix	6
13. Suivi médical de la D1	7
14. Informations Générales / Questions diverses	7

1. Calendrier Réunions Instances 1er Trimestre 2021 - Adoption Nouvelle Programmation

La calendrier des réunions des instances du 1er trimestre 2021 a évolué et est présenté au Bureau Exécutif.

Par ailleurs, un tour de France des ligues régionales, des comités départementaux, des clubs et organisateurs est lancé, afin de les consulter sur le plan de relance que lance la fédération. Il se déroulera en 4 temps permettant des regroupements régionaux.

	Date		type réunion	Statut	Ordre du jour - Points principaux
lundi	22-févr.-21	19h-20h30	Work (W) BE	Convoqué	Calendrier VS & Préparation plan de relance
mardi	23-févr.-21	19H-20H15	Formation CA	Convoqué	Formation élus
lundi	1-mars-21	19H-20H30	BE Officiel (O)	Convoqué	En cours - Cf. Slides
lundi	8-mars-21	19h-20h30	BE O ou W BE	à convoquer	à déterminer
mardi	9-mars-21	19h-20h30	Table Ronde n°1 / Rencontre ligues/cd/clubs/org.	à convoquer	Concertation Plan de relance
			Ile de France, Hauts de France, Normandie, Grand Est, Centre Val de Loire		
lundi	15-mars-21	19H-20h30	BE O	Publié	Arrêté des comptes / OJ AG / Modifs Statuts
mardi	16-mars-21	19h-20h30	TR2 / Rencontre ligues/cd/clubs/org.	à convoquer	Concertation Plan de relance
			Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie,		
mercredi	17-mars-21	19h-20h30	CA	à convoquer	AG Avril - OJ et maj Statuts
lundi	22-mars-21	19h-20h30	BE O ou W BE	à convoquer	à déterminer
mardi	23-mars-21	19h-20h30	TR3 / Rencontre ligues/cd/clubs/org.	à convoquer	Concertation Plan de relance
			Bourgogne Franche Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Corse		
mercredi	24-mars-21	19h-20h30	CA	à convoquer	Arrêté des comptes 2020
samedi	27-mars-21	9h et 14h	TR4 / Rencontre ligues/cd/clubs/org.		
			9h - Nouvelle Calédonie - 14h - Réunion, Martinique & Guadeloupe		
lundi	29-mars-21	19h-20h30	BE O ou W BE	à convoquer	à déterminer
mercredi	31-mars-21	19h-20h30	CA	à convoquer	Projet de budget Prévisionnel 2021
lundi	5-avr.-21	19H-20h30	BE O ou W BE	à convoquer	à déterminer
mercredi	7-avr.-21	19h-20h30	CA	à convoquer	à déterminer
lundi	12-avr.-21	19h-20h30	BE O ou We BE	à convoquer	à déterminer
Samedi	17-avr.-21	9h-12h	AG	Publié	AG annuelle
lundi	19-avr.-21	19H-20h30	BE O ou We BE	à convoquer	à déterminer
lundi	26-avr.-21	19h-20h30	BE O ou We BE	à convoquer	à déterminer
lundi	3-mai-21	19h-20h30	BE O ou We BE	à convoquer	à déterminer
Samedi	8-mai-21	9h-12h	Congrès	à convoquer	Congrès fédéral

2. CA du 27 mars transformé en CA les 17 / 24 et 31 mars

Le Conseil d'Administration du 27 mars 2021 était prévu en présentiel. Au regard des conditions sanitaires actuelles, il n'est pas possible de le maintenir sous cette forme.

En conséquence, le Bureau Exécutif, à l'unanimité, décide que le Conseil d'Administration se réunira en distanciel en trois temps, le 17 mars, le 24 mars et le 31 mars afin de préparer l'assemblée générale du 17 avril 2021.

3. AG 17 avril - Présentiel transformé en Distanciel

Initialement, l'assemblée générale devait se tenir en présentiel à Valence (Drôme) le 17 avril 2021 prochain. Au regard des conditions sanitaires et donc de l'impossibilité de réunir l'assemblée générale en présentiel, celle-ci pourra se tenir le 17 avril 2021 de 9h à 12h30 sous forme de visioconférence sous réserve de la prorogation de l'ordonnance permettant la tenue d'assemblées générales dématérialisées qui arrive à échéance le 1er avril 2021.

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité de proposer au Conseil d'Administration de tenir l'assemblée générale en distanciel.

4. Projet de modifications Statutaires

Le projet des modifications statutaires est présenté au Bureau Exécutif :

Modification :

- Article 2.1.1.2 : correction de renvoi
- Remplacement du terme I.T.U. par le terme World Triathlon
- Article 2.1.1.2 : précision que la convocation d'une assemblée générale se fait 15 jours francs avant la date de tenue de l'assemblée générale afin d'éviter tout problème d'interprétation.
- Article 2.1.2.9. : les AG dématérialisées sont autorisées
- Article 2.3.1.3.7 : Ajout de la précision qu'en cas d'absence du Secrétaire Générale, le Trésorier Général est compétent pour signer le PV du CA.
- Article 2.3.2.2.4 : Modification des incompatibilités pour les membres du Bureau Exécutif. L'incompatibilité entre un mandat de Président de club affilié et un mandat de membre du Bureau Exécutif n'est plus applicable.
- Article 2.3.2.2.7. : Modification de la composition minimale du Bureau Exécutif. Il est nécessaire que soit le Président et le Secrétaire Général soit le Président et la Trésorier Général soit présent pour tenir le Bureau Exécutif.
- Article 2.4.2. : Modification liées au Dispositions Statutaires Obligatoire : ajout des modalités de saisine de la Commission de Surveillance aux Opérations Électorales.
- Article 4 : Mise en conformité avec la convocation d'une assemblée générale ordinaire.

Suppression :

- Article 2.1.1.1. : Suppression de la date d'application de la modification suite à l'assemblée générale du 25 juillet 2020.
- Article 2.3.1.2.2. : Suppression dérogation olympiade 2017/2020
- Article 2.3.2.2.3 : Suppression dérogation olympiade 2017/2020

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité le projet des modifications statutaires qui sera présenté au Conseil d'Administration afin de pouvoir être soumis à l'assemblée générale.

5. Projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale

Le Bureau Exécutif, valide à l'unanimité le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale qui sera présenté au Conseil d'Administration pour validation :

Partie 1 : 9h00/10h30

1. Rapport de gestion annuel
2. Rapport d'activité du Directeur Technique National
3. Rapport du Trésorier Général
4. Rapport du Commissaire aux Comptes
5. Comptes 2020/ Affectation du résultat (vote)

Partie 2 : 11h00/12h30

6. Révision des coûts 2021 (pénalités) (vote)
7. Budget prévisionnel 2021 (vote)
8. Coûts 2022 (vote)
9. Proposition de modification des Statuts (AG extraordinaire) (vote)

10. Questions / Réponses

6. Projet d'ordre du jour du CA du 17 mars 2021

Le Bureau Exécutif, valide à l'unanimité l'ordre du jour du CA du 17 mars 2021 :

1. Ratification de la décision de mise sous tutelle de la Ligue de Triathlon de Bretagne (1.3.4. des statuts)
2. Dérogation quant au délai de déclaration des représentants des clubs de la ligue Bretagne
3. Proposition de modification des statuts fédéraux
4. Organisation de l'assemblée générale fédérale (date, heure, modalités)
5. Proposition d'Ordre du jour de l'assemblée générale fédérale
6. Proposition de modification des statuts types des ligues régionales

7. Projet d'ordre du jour du CA du 24 mars 2021

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 24 mars 2021.

1. Clôture des comptes 2020, États financiers 2020
2. Révision des coûts 2021 (pénalités)

Projet d'ordre du jour du CA du 31 mars 2021

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 31 mars 2021.

1. Proposition de budget prévisionnel 2021
2. Proposition des coûts 2022

8. Ligue Bretagne - Représentants des Clubs - Nominations Hors Délais - Enregistrement dérogation exceptionnelle

Au regard de l'article 2.1.1.8 des Statuts de la fédération :

Les Ligues Régionales doivent tenir leur assemblée générale au plus tard 3 semaines avant l'assemblée générale fédérale.

Au regard :

- de la démission du Conseil d'Administration de la Ligue de Triathlon de Bretagne au 14 février 2021,
- des délais statutaires nécessaires à l'organisation d'une assemblée générale électorale, les représentants des associations sportives de la Ligue de Triathlon de Bretagne seront élus lors de l'assemblée générale de la Ligue Régionale Bretagne qui se tiendra le 10 avril 2021.

Les délais indiqués à l'article 2.1.1.8 ci-dessus ne pourront être respectés.

Au regard de la situation toute particulière que connaît la Ligue de Triathlon de Bretagne, le Bureau Exécutif proposera au prochain Conseil d'Administration de déroger à la règle statutaire en question et à titre exceptionnel d'autoriser les représentants des associations sportives de la Ligue de Bretagne de Triathlon élus le 10 avril 2021, à participer pleinement à l'Assemblée Générale Fédérale du mois d'avril et à exercer leur droit de vote.

9. Organigramme Instances :

Le Bureau Exécutif est informé des Missions qui ont été transformées en commission :

- Mission Paratriathlon ⇒ Commission Paratriathlon
- Mission Santé Bien-Être ⇒ Commission Santé Bien-Être
- Mission Comités Départementaux ⇒ Commission Comités Départementaux
- Mission Jeunes ⇒ Commission Jeunes

10. Évolutions du Calendrier des Épreuves Nationales 2021

Au regard de la crise sanitaire actuelle, la Commission des Epreuves Nationales a proposé au Bureau Exécutif de modifier le calendrier 2021 des Epreuves Nationales.

1- Championnats de France Jeunes

● Annulation des 5 ½ finales Jeunes : (SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE (88), VERNEUIL-SUR-SEINE (78), DIGNES LES BAINS (04), BRIVE (19), CHEMILLE-SUR-INDROIS (37)). Les Ligues récupéreront leurs quotas et établiront librement leur mode de sélection.

- France Jeunes de Triathlon : 18 Juillet à Angers
- France Jeunes d'Aquathlon : 28 Août à Pontivy
- France des ligues : 29 Août à Pontivy
- France Jeunes de Duathlon : 26 Septembre à Noyon

2- Championnats de France Adultes

- Triathlon individuel L : 06 juin à Cagnes sur Mer
- Duathlon Individuel S : 25 Septembre à Noyon
- Relais Mixte : 22 Août à Châteauroux
- Triathlon Individuel S : 29 Août à Pontivy
- Duathlon Individuel L : 17 octobre à Douai

3- Grand Prix FFTri de Triathlon

- GP Châteauroux D1/D2 : 21 Août
- GP Dunkerque D1/D2 : 20 juin (inchangé)

4 – Grand Prix FFTri de Duathlon

- GP de Valence D1/D3 : 06 Juin
- GP de St Avertin D1/D2/D3 : 12 Juin
- GP de Parthenay D1/D2/D3 : 27 Juin

5 - Organisation d'une épreuve test pour les publics prioritaires (Sportif de Haut Niveau et Professionnel)

Afin de préparer au mieux le public cible, le vice-président référent du haut-niveau en coordination avec la DTN propose au Bureau Exécutif de solliciter divers organisateurs pour qu'une épreuve test, réservée aux athlètes et paratriathlètes sur liste de haut niveau, puisse être organisée.

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité l'ensemble de ces propositions.

11. Proposition d'évolutions de la Réglementation des Épreuves Nationales

La Commission des Epreuves Nationales propose au Bureau Exécutif les évolutions suivantes :

- Pourront participer et prétendre à un classement ou titre d'une épreuve nationale uniquement les athlètes pour lesquels la licence compétition Fédération Française de Triathlon aura été validée informatiquement dans l'application fédérale par la ligue régionale :
 - Pour la D1, D2, D3 (Hommes & Femmes / Triathlon & Duathlon) :
 - en cas de mutation : exceptionnellement 15 jours après la décision du Bureau Exécutif Fédéral. soit le 16 mars 2021
 - en l'absence de mutation : doit être licencié au moment de l'inscription de l'équipe.
- Championnat de France de SwimRun

~~Les équipes sont constituées de licenciés issus d'un même club. Le nom de l'équipe sera le nom du club. Dans le cas où plusieurs équipes d'un même club participent, un numéro d'ordre sera précisé à l'inscription. S'agissant d'équipe de club, les licenciés pourront être de nationalités différentes.~~

Une équipe est constituée de deux athlètes d'un même club, de clubs différents ou de licenciés individuels. Le Nom de l'équipe sera composé des noms des athlètes la composant : Nom 1 + Nom 2 = Nom de l'équipe.

Seules les équipes constituées uniquement de membres de nationalité française pourront prétendre au titre de champion de France.

Dans l'éventualité où un système de qualification est mis en place en amont de la participation à ce championnat de France, l'équipe devra être identique en qualification et sur ce championnat.

Les membres de l'équipe doivent porter une tenue identique sur le podium.

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité l'ensemble de ces évolutions de la Réglementation des Épreuves Nationales.

12. Proposition de la Grille de Prix

Les grilles des Prix pour les championnats de France des clubs de division 1 de Duathlon et de Triathlon sont établies lorsque ces championnats sont composés de 5 étapes distinctes.

Dans le cadre de cette saison 2021 avec les problématiques pouvant apparaître dans la gestion de la crise sanitaire et l'annulation possible de certaines étapes, sans possibilité de report, nous devons définir la répartition des nouvelles grilles des Prix.

En conséquence, il vous est proposé la répartition suivante en Duathlon et en Triathlon :

- GP avec 5 étapes ⇒ grilles de prix complètes
- GP avec 4 étapes ⇒ grilles de prix calculées au 4/5
- GP avec 3 étapes ⇒ grilles de prix calculées au 3/5
- GP avec 3 étapes dont la Coupe de France ⇒ grilles de prix calculées au 3/5

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité la répartition de la grille de prix telle qu'elle est présentée.

13. Suivi médical de la D1

Anne-Charlotte DUPONT, présente le suivi médical qui est réalisé depuis plusieurs années pour la D1 :

- 1ère inscription : antécédents, électrocardiogramme de repos (ECG), échographie cardiaque, visite médicale
- Renouvellement : antécédents, visite médicale (+ électrocardiogramme de repos une année sur deux)

(couplage avec la surveillance médicale réglementaire pour les Espoirs et les Athlètes listés)

En 2020, il a été ajouté la sérologie Covid19 au vu des risques cardiovasculaires possibles en cas d'infection et demande d'un bilan cardiaque en cas de sérologie positive.

Il est proposé au Bureau Exécutif les deux modifications suivantes :

- Modification du questionnaire sur les antécédents : ajout d'une question sur la Covid19 et nécessité de fournir un avis cardiologique si l'athlète confirme avoir été détecté Covid+ depuis le début de la crise sanitaire
- Sérologie Covid19 retirée au profit d'un électrocardiogramme de repos pour tous les athlètes sans exception (y compris si ECG déjà fait en 2020)

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité ces deux modifications.

Anne-Charlotte DUPONT, rappelle au Bureau Exécutif qu'une enquête sur les risques cardiovasculaires liés à la pratique du triathlon a été réalisée il y a deux ou trois ans. Au regard du faible de retour des participants, les données n'étaient pas exploitables.

Il est proposé au Bureau Exécutif qu'une enquête similaire soit menée, en priorité sur les données cardiaques disponibles, ce qui concerne les athlètes de D1 dans un premier temps. Enquête sur les risques cardiovasculaires liés à la pratique du triathlon réalisée il y a 2 ou 3 ans à la FFTRI : très peu de retour, pas d'exploitation possible

Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité cette proposition.

14. Informations Générales / Questions diverses

Cédric GOSSE, Président, informe le Bureau Exécutif qu'une première réunion du Collectif ESO



(Collectif Événementiel Sportif Outdoor) a eu lieu en présence notamment de la FFA et de la FFC. Il est prévu une réunion de coordination chaque semaine avec les trois présidents de Fédération sur ce sujet. A ce jour, le sport est à l'arrêt complet, et est présenté comme un facteur de risque en cette période de crise sanitaire.

L'objectif est de préparer la reprise des activités avec un protocole sanitaire qui permettrait de démontrer que les manifestations sportives ne sont pas des lieux de contamination. En conséquence, des événements tests seront mis en place couplé à un protocole scientifique strict. mai.

En parallèle, le collectif prépare un projet de courrier qui va permettre de saisir directement le ministère des sports afin d'expliquer la démarche.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général